

Lundi 13 mai 2019

PARCOURSUP : accompagnement des lycéens au lendemain des premiers résultats et pendant toute la phase d'admission sur Parcoursup

Jeudi 16 mai 2019 à 11h00

Lycée Juliette Récamier 57 Rue de la Charité, 69002 Lyon

A partir du 15 mai 2019 s'ouvre une nouvelle étape de la procédure Parcoursup : les élèves pourront consulter les réponses des formations à chacun de leurs vœux confirmés sur la plateforme et ils vont recevoir, en continu, les propositions d'admission auxquelles ils devront répondre dans les délais indiqués.

Certains d'entre eux peuvent avoir au début du processus des propositions « en attente » et de nouveaux indicateurs sont proposés pour leur permettre de mieux comprendre leur situation en liste d'attente. Ceux qui n'ont confirmé que des vœux en filières sélectives peuvent aussi recevoir des réponses négatives à tous leurs vœux.

Tous ces candidats doivent donc trouver le conseil nécessaire pour réfléchir à leur projet et profiter des opportunités de la phase complémentaire.

Au lendemain des premières réponses, les équipes des lycées, et en premier les professeurs principaux en lien avec les Psychologues de l'éducation nationale, se mobilisent pour accueillir les élèves, en tenant compte de la diversité des situations.

Vous êtes invités à assister à une séquence d'accompagnement avec une classe de 1^{ère} S au lycée Récamier de Lyon 2^{ème}, qui se déroulera en présence de la rectrice de l'académie et du chef du service académique information et orientation.

Déroulé

11-11h30 : accueil d'une classe de 1^{ère} S au CDI avec les 2 professeurs principaux et un psychologue de l'éducation nationale (répartition en groupe en fonction des profils élèves et réponses reçues)

11h30 : point presse avec la rectrice et le chef du service académique information et orientation

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Pôle communication

T 04 72 80 61 76

communication@ac-lyon.fr

Les formations présentes sur Parcoursup

Parcoursup propose désormais 14 500 formations contre 13 000 auparavant, en particulier les **Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** dont le processus de recrutement a été transformé : la multiplicité des concours payants a été remplacée par un examen sélectif sur dossier sans aucun frais. **D'ici 2020, l'ensemble des formations reconnues par l'État rejoindront Parcoursup.**

Les vœux 2019 d'orientation vers l'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon

Dans l'académie, **46 165 candidats** ont confirmé au moins 1 vœu, dont 30 085 lycéens en classe de terminale, 9 257 candidats en réorientation, et 6 823 candidats s'inscrivant essentiellement dans une démarche de reprise d'études.

348 682 vœux ont été confirmés en phase principale pour cette session 2019 contre 278 713 en 2018. On totalise 457 880 vœux si l'on y ajoute les sous-vœux, plus nombreux en raison des possibilités supplémentaires de vœux multiples offertes en 2019.

Phase principale d'admission du 15 mai au 19 juillet 2019

À partir du 15 mai 2019 : les candidats consultent dans leur dossier Parcoursup les réponses données par les formations pour chaque vœu et sous-vœu formulé. Ils reçoivent des propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.

À partir du 25 juin 2019 : la plateforme propose aux candidats une option facultative qui s'appelle le « répondeur automatique ». Elle leur permet, lorsqu'ils sont certains de leur choix, d'ordonner tous leurs vœux "en attente" par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre positivement à leur place aux propositions d'admission reçues.

Trois points d'étape permettent d'échanger avec les candidats afin de connaître leur situation, l'évolution de leur choix d'orientation et, si les candidats le souhaitent, de solliciter un accompagnement ou un conseil :

Point d'étape 1 : du 25 juin au 27 juin 2019

Point d'étape 2 : du 6 juillet au 8 juillet 2019

Point d'étape 3 : du 17 juillet au 19 juillet 2019

Après les résultats du baccalauréat (5 juillet 2019), les candidats doivent effectuer leur inscription administrative dans l'établissement qu'ils vont intégrer :

- **Jusqu'au 19 juillet**, si les candidats ont accepté définitivement une proposition d'admission avant le 15 juillet ;
- **Jusqu'au 27 août**, si les candidats ont accepté et confirmé une proposition d'admission après le 15 juillet.

Si des propositions sont reçues et acceptées après le 27 août, le candidat devra aller s'inscrire au plus vite dans l'établissement de formation.

Phase complémentaire du 25 juin au 14 septembre 2019

La phase complémentaire permet de formuler de nouveaux vœux dans des formations qui ont des places disponibles.

La Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur

Les candidats peuvent solliciter la CAAES après les résultats du baccalauréat, à partir du 6 juillet 2019, pour les accompagner et trouver une formation qui leur convient.

NB : cette commission peut être sollicitée dès le 15 mai pour des situations particulières (candidat en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, candidat en charge de famille) et par les candidats sportifs de haut niveau.

Retrouvez toutes les infographies, les informations destinées aux élèves et les ressources mises à disposition des professeurs pour accompagner leurs élèves sur Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse :
communication@ac-lyon.fr**